

COMPTE RENDU PRESSE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-cinq mai à 18h, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le dix-huit mai deux mil vingt-et-un, se sont réunis sous la Présidence de Michel HARDOUIN, Maire.

**1- Centre d'accueil de groupes avec hébergement – Validation de l'Avant-Projet Définitif.**

Le conseil municipal, à la majorité :

- APPROUVE l'avant-projet définitif ainsi que l'estimatif produits par le maître d'œuvre.

**2- Entente du marais blanc – Convention de mise en commun d'un agent de garde de champêtre chef.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE le recrutement du garde champêtre et PREND ACTE de sa prise de fonctions au 1er juin 2021.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise en commun.

**3- Opération d'Aménagement « Le Douviou » - « Le Poumon vert » - Etablissement Public Foncier de Bretagne – Convention opérationnelle d'actions foncières.**

Le conseil municipal, à la majorité :

- APPROUVE l'intervention de l'Etablissement Public Foncier dans le cadre de l'Opération d'Aménagement Programmée (OAP) « Le Douviou ».

**4- Prise en considération de la réalisation d'une opération d'aménagement sur le secteur de « Le Douviou » – Détermination du périmètre concerné au titre de l'article L. 424-1 du Code de l'Urbanisme.**

Le conseil municipal, à la majorité :

- APPROUVE la prise en considération de la réalisation d'une opération d'aménagement sur le secteur de « Le Douviou » (*parcelles aujourd'hui cadastrées section F n° 50, 71, 70, 323, 63, 69, 64*) ;
- APPROUVE la création d'un périmètre à l'intérieur duquel un sursis à statuer pourra être opposé aux demandes d'autorisations de construire susceptibles de compromettre la réalisation de l'opération ou de la rendre plus onéreuse.

**5- Saint-Malo Agglomération - Organisation d'un service commun « Droit des sols » - Avenant à la convention.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la prorogation de la convention portant organisation du service commun « Droit des sols » pour une durée d'un an, jusqu'au 31 décembre 2021.

**6- Subvention aux associations communales - Année 2021.**

Le conseil municipal, à la majorité :

- APPROUVE le maintien en 2021 des indices de répartition des subventions aux associations communales.

**7- Subvention communale 2021 à la Société Nationale de Sauvetage en Mer.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE l'octroi d'une somme de 200 € à la SNSM de Cancale pour 2021.

**8- Aire de camping-cars - Convention d'occupation du domaine privé communal.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la reconduction en 2021 de l'autorisation d'occupation de l'activité saisonnière de location de vélos électriques sur le site de l'aire de camping-cars.

**9- Subvention communale 2021 à l'amicale laïque de Cancale.**

Le conseil municipal, à la majorité :

- ACCEPTE l'octroi d'une somme de 400 € à l'amicale laïque de Cancale pour 2021.

**Récapitulatif des décisions prises au cours de la séance du 25 mai 2021 :**

N°17/2021 : Centre d'accueil de groupes avec hébergement – Validation de l'Avant-Projet Définitif.

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE  
Arrondissement de Saint Malo  
Commune de HIREL

N°18/2021 : Biblioposte – Evolution du poste permanent et suppression du poste non permanent pour le remplacement de l'agent titulaire.

N°19/2021 : Entente du marais blanc – Convention de mise en commun d'un agent de garde de champêtre chef.

N°20/2021 : Opération d'Aménagement « La Douviau » - « Le Poumon vert » - Etablissement Public Foncier de Bretagne – Convention opérationnelle d'actions foncières.

N°21/2021 : Prise en considération de la réalisation d'une opération d'aménagement sur le secteur de « La Douviau » – Détermination du périmètre concerné au titre de l'article L. 424-1 du Code de l'Urbanisme.

N°22/2021 : Désignation d'un membre du conseil municipal pour statuer sur la demande de permis de construire n° PC 035 132 21 A0007, en date du 10 mai 2021 (M. GUERIT Norbert), portant sur les parcelles cadastrées section G 469-470 au 9 rue des Terre-Neuvas, domaine de la plage.

N°23/2021 : Saint-Malo Agglomération - Organisation d'un service commun « Droit des sols » - Avenant à la convention.

N°24/2021 : Subvention aux associations communales - Année 2021.

N°25/2021 : Subvention communale 2021 à la Société Nationale de Sauvetage en Mer.

N°26/2021 : Aire de camping-cars - Convention d'occupation du domaine privé communal.

N°27/2021 : Subvention communale 2021 à l'amicale laïque de Cancale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30.

M. HARDOUIN Michel	Mme GUERINEL Pierrette	M. COSSONNIERE Alain
Mme CARRE Béatrice	M. GASNIER Lucien  Absent Donne pouvoir à M. COSSONNIERE Alain	Mme HUET Claire
Mme DROVAL Annick	M. LEUDIERE Cyrille	Mme OUDET Stéphanie  Absente
M. DEROUSSEAU Olivier	Mme PANEL Stéphanie  Absente Donne pouvoir à M. LEUDIERE Cyrille	Mme VIVIEN Sandrine
M. LESGENT Laurent	M. MONNIER Christophe	Mme PLANTIS Magali